



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 9720

Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'intégration, dans le programme de troisième, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il souhaiterait savoir de quelle façon sera intégré ce projet et ce qu'il adviendra de la partie réinvestissement et utilisation des acquis du cycle central, sachant que les élèves ont déjà abordé dans les niveaux précédents le traitement de texte, le tableur, le grapheur, mais aussi le pilotage des systèmes automatisés.

Texte de la réponse

Le projet de programme de technologie pour la classe de troisième du collège a, en effet, été modifié pour prendre en compte les orientations annoncées par le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la place plus importante qu'il souhaite donner aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Ce projet publié au Bulletin officiel n° 9 du 26 février 1998, en vue de la consultation des enseignants de la discipline, privilégie les réalisations assistées par ordinateur. Trois domaines d'activités sont proposés afin de permettre aux élèves d'élargir et de diversifier leurs pratiques de l'outil informatique : communication assistée par ordinateur, fabrication assistée par ordinateur, automatismes pilotés par ordinateur. Par ailleurs, dans la partie intitulée « réalisation sur projet d'un produit technique », le programme indique précisément les moyens informatiques utilisés, donnant ainsi l'occasion aux élèves de mobiliser les compétences acquises dans ce domaine les années précédentes.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9720

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 624

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3032